

GUIDE FERTILISATION VIGNE

2023 - 2024

L'ÉCOLOGIE
CIRCULAIRE

AU COEUR
DE LA VIGNE

VITIFEED®

L'ENGRAIS ORGANIQUE DE LA VIGNE



RSE
RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE des
ENTREPRISES



ENGRAIS - AMENDEMENTS
CHELATES DE FER
BIOSTIMULANTS RACINAIRES
VITALITÉ DES SOLS
ENHERBEMENT - ENGRAIS VERTS



CONSEILS ET PRODUITS
VITI-VINICOLES



Horaires de nos magasins :

Heure d'hiver :

7h45 - 12h • 13h30 - 18h

Heure d'été :

7h30 - 12h • 13h30 - 18h15

LA VIGNE AU CŒUR DE NOS MÉTIERS

Une équipe à votre service !

Magasin de Bar-sur-Seine :

3 Place du Chardonnay - Zone du Val Moret
10110 BAR-SUR-SEINE
Tel : 03 25 38 20 72 - Fax : 03 25 29 71 55
stahl.bar@stahl-sa.fr

Quentin ROMARY

Equipe vigne

Valérie Ronchi : 06 08 24 60 12
Bruno Thibout : 06 63 39 96 90
Adrien Pierre : 06 47 41 56 77

Magasin de Cuchery :

27 Grande rue - 51480 CUCHERY
Tel : 03 26 53 18 77 - Fax : 03 26 52 81 14
stahl.cuchery@stahl-sa.fr

Mélanie SAUVAGE

Equipe vigne : Olivier Claisse : 06 74 20 68 94
Equipe Agri : Line Foy : 06 72 94 29 15

Magasin de Trigny :

8 Grande rue Saint Nicolas - 51140 TRIGNY
Tel : 03 26 40 07 35 - Fax : 03 26 40 09 44
stahl.trigny@stahl-sa.fr

Jean Philippe BROIGNEZ

Equipe vigne

Laurent Pilliaire : 06 72 01 75 65

Magasin de Vincelles :

Chemin rural N°9 - LA FACELLE
51700 VINCELLES
Tel : 03 26 68 05 75 - Fax : 03 26 58 17 52

Yann EVRARD

Equipe vigne : Charles Lallement : 07 87 06 33 49
Eric Jacquemot : 06 29 78 45 47
Equipe Agri : Frédéric Beghetto : 06 30 57 41 15

Siège social et magasin :

Allée Maxenu - BP 26 51530 PIERRY
Tel : 03 26 58 16 45 - Fax : 03 26 58 17 52
stahl.pierry@stahl-sa.fr

RM : Jean-Paul GLOD

Equipe vigne

Lucas Arfaux : 06 08 46 07 17
Geoffrey Lagache : 06 37 85 84 25
Quentin Guet : 06 33 53 65 89
Jean-Paul Glod : 07 86 25 13 46
Yves Duprey : 06 72 01 75 63
Rémi Stahl : 06 72 01 75 66
Jean-Luc Lombard : 06 70 61 25 07

Equipe grandes cultures

Frédéric Beghetto : 06 30 57 41 15
Line Foy : 06 72 94 29 15

**Service impression
d'adhésif personnalisé**

Yann Evrard : 03 26 58 05 75

Engrais et Amendements organiques



sont produits en France selon les normes :



9001:2018

Management qualité avec la satisfaction client.



ISO 50001

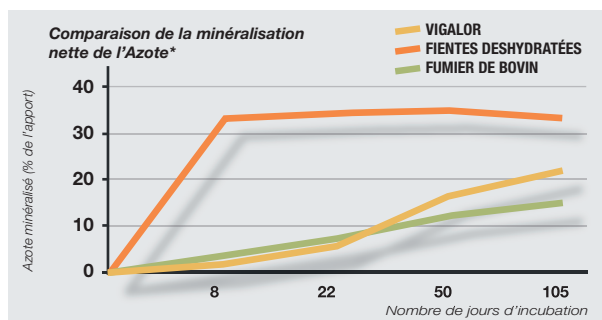
Management énergie pour les économies d'énergie réalisées.

Leur fabrication est 100% autonome en énergie, l'eau est recyclée à 100%. La démarche environnementale est permanente. La maîtrise technique du process assure une traçabilité totale, un contrôle continu de la fabrication et une maîtrise sanitaire totale. Les contrôles microbiologiques sont conformes au règlement européen CE N° 1069/2009.

La base organique des Engrais VITIFEED est le Vigalor, produit d'origine végétale, hygiénisé et tracé. Il subit un contrôle permanent des matières premières qui le composent.

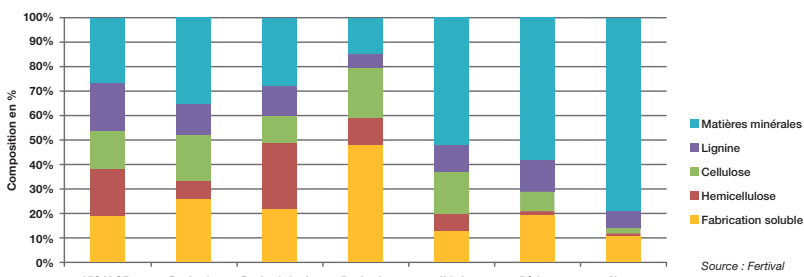
- La Potasse, le Phosphore sont 100% d'origine organique et totalement assimilables par la vigne.
- Production 100% Française. Formules granulés à froid en pellet de 4mm.

→ MINÉRALISATION LENTE RÉGULIÈRE DE L'AZOTE = atout de la matière organique porcine



*Source : Station agronomique de l'Aisne

Composition biochimique des MS des principales sources d'amendements et engrais organiques



Source : Fertilval

AMENDEMENTS ORGANIQUES

Riche en humus stable

VITIFEED HUMUS

NFU 44051 - TYPE I



Matière organique	Matière sèche	Azote (N) total	Phosphore (P ₂ O ₅) total	Potasse (K ₂ O) total	C/N	ISMO (Humus stable)
63%	86%	2%	1%	1,9%	16,2	400 à 440kg/t

Matière organique issue des pulpes de raisins, cosses de cacao et composts végétaux UAB. Dose d'emploi de 1t à 3t/ha selon analyse de sol. Conditionnements en BBag : 500kg, 1000kg et en sac de 25kg. Palette de 1375kg.

VITIFEED ACTIVATEUR

NFU 44204 - TYPE I

PAS D'AVENIR SANS RACINES

Matière organique	Matière sèche	Azote (N) total	Phosphore (P ₂ O ₅) total	Potasse (K ₂ O) total	C/N	ISMO (Humus stable)	MgO
52%	86%	2,2%	2,10%	1,3%	14	292 kg/t	1%

Matière organique issue du Vigalor, pulpes de raisins et/ou coques de cacao, composts verts. Enrichi en HUMIFIRST (Amm 130-1001) à 5kg/tonne. Acides humiques et fulviques issus de la léonardite. Dose d'emploi 2t/hectare. Disponible en BBag : 500kg, 1000kg et en sac de 25kg. Palette de 1375kg.

VITIFEED AMENDANT

NFU 44051 - TYPE I

Matière organique	Matière sèche	Azote (N) total	Phosphore (P ₂ O ₅) total	Potasse (K ₂ O) total	C/N	ISMO (Humus stable)	MgO
62%	86%	2,3%	2,4%	1,6%	15,5	308 kg/t	1%

Matière organique issue du Vigalor, pulpes de raisins, coques de cacao, composts verts. Dose d'emploi 2t/hectare. Disponible en BBag : 500kg, 1000kg et en sac de 25kg. Palette de 1375kg.

VITIFEED 4-3-2 SK + 1,5MgO

NFU 42-001 - TYPE II

UAB^{*}

Matière organique	Matière sèche	Azote (N) total 100% organique	Phosphore soluble eau	Potasse soluble eau	Oxyde de Magnesium	C/N
65%	86%	4%	3%	2% (sulfate)	1,5%	7,6

Matière organique issue du Vigalor, matières animales stérilisées, coques de cacao.
Phosphore organique soluble dans l'eau. Potasse totalement assimilable par la vigne.
Disponible en BBag : 500kg, 1000kg et en sac de 25kg. Palette de 1375kg.

VITIFEED 5-4-2 SK + 1MgO

NFU 42-001 - TYPE II

Matière organique	Matière sèche	Azote (N) total 100% organique	Phosphore soluble eau	Potasse soluble eau	Oxyde de Magnesium	C/N
67%	86%	5%	4%	2%	1%	7,1

Matière organique issue du Vigalor et matières animales stérilisées.
Phosphore organique soluble dans l'eau. Potasse totalement assimilable par la vigne.
Disponible en BBag : 500kg, 1000kg et en sac de 25kg. Palette de 1375kg.

VITIFEED 5-3-6 SK + 2MgO

NFU 42-001 - TYPE II

Matière organique	Matière sèche	Azote (N) total 100% organique	Phosphore soluble eau	Potasse soluble eau	Oxyde de Magnesium	C/N
59%	86%	5%	3%	6% (sulfate)	2% (sulfate)	5

Matière organique issue du Vigalor, matières animales et fientes compostées, stérilisées et deshydratées.
Phosphore organique soluble dans l'eau. Potasse totalement assimilable par la vigne.
Disponible en BBag : 500kg, 1000kg et en sac de 25kg. Palette de 1375kg.

VITIFEED 6-3-10 SK + 2MgO

NFU 42-001 - TYPE II

UAB^{*}
demeter

MO Matière Organique	Matière sèche	Azote total (N)	P ₂ O ₅ (soluble eau)	K ₂ O (SK) soluble eau	MgO	C/N
50%	86%	6%	3%	10%	2%	4

Matière organique issue de mélanges compostés de matières végétales et matières animales stérilisées.
Phosphore organique soluble dans l'eau. Potasse totalement assimilable par la vigne.
Disponible en BBag : 500kg, 1000kg et en sac de 25kg. Palette de 1375kg.

VITIFEED 9-5-0

NFU 42-001 - TYPE II

UAB^{*}
demeter

Matière organique	Matière sèche	Azote (N) total 100% organique	Phosphore soluble eau	Potasse soluble eau	Oxyde de Magnesium	C/N
70%	90%	9%	5%	0%	1%	3,9

Matière organique issue de composts verts UAB et de matières animales stérilisées ou hydrolysées.
Phosphore organique soluble dans l'eau.
Disponible en BBag : 500kg, 1000kg et en sac de 25kg. Palette de 1375kg.

ENGRAIS ORGANO-MINERAL

NFU 42-001 - TYPE II

VITIFEED OM 5-3-6 SK + 2MgO

NFU 42-001 - TYPE II

 25
Kg

 1375
Kg

MO	Azote total (N)	Dont (N) organique	Dont (N) ammoniacal	P ₂ O ₅ (soluble eau)	K ₂ O (SK) soluble eau	MgO	C/N
51%	5%	3%	2%	3%	6%	2%	5,3

Matière organique issue du Vigalor, de matières animales stérilisées ou hydrolysées et composts verts.
Phosphore organique soluble dans l'eau. Potasse totalement assimilable par la vigne.
Disponible en BBag : 500kg, 1000kg et en sac de 25kg. Palette de 1375kg.

Bio-stimulant issu de la léonardite du Dakota : Riche en acides humiques et fulviques naturels.

L'association de ces deux éléments offre plusieurs avantages d'une part pour le sol et d'autre part pour la vigne.

HUMIFIRST WG :

- Homologué sur toutes cultures (AVP 130 7001).
- Améliore la structure du sol (meilleure rétention d'eau).
- Favorise la nutrition et la croissance de la vigne de façon préventive et curative.
- Assure une action significative sur la croissance du chevelu racinaire et favorise donc l'absorption minérale et hydrique.
- Stimule la croissance et le développement racinaire de la vigne.
- Améliore la structure du sol.
- Favorise l'assimilation des éléments nutritifs, il augmente l'absorption de fer apporté sous forme de chélates.
- Stimule et augmente l'activité des micro-organismes du sol.

Composition : Concentré d'acides humiques et fulviques :

95% de matière sèche, 78,5% de matière organique, 33,5% d'acide humique, 9% d'acide fulvique PH11.

Extrait humiques totaux : 15% p/p (165 g/L); Acides humiques : 12% p/p (132g/L), Acides fulviques : 3% p/p (33 g/L).

Dose : 10 kg/ha.

Application : au pal rotatif ou en pulvérisation sous le rang.

Doit être de préférence appliqué au plus près des racines, application sous le rang ou en association possible avec les chélates de fer.

**NOUVEAU****NITROBACTER****UAB**

PRÉPARATION BACTÉRIENNE À BASE D'AZOSPIRILLUM BRASILENSE
AMM MFSC N°1220452

Ces bactéries diazotrophes sont capables de capter et fixer l'azote de l'air (N₂) pour le restituer à la vigne (NH₄). Cette solution permet un rapport supplémentaire à la vigne de 30 à 40 unités gratuites.

LE PRINCIPE

1. Les bactéries se nourrissent des exsudats racinaires de la vigne.
2. Celles-ci se multiplient dans la zone racinaire.
3. On assiste alors à la fixation de l'azote atmosphérique qui se transforme directement en azote assimilable par la plante.

MODE D'EMPLOI

NITROBACTER se présente sous forme d'une poudre mouillable à utiliser en pulvérisation au sol sous le rang.

L'application est à prévoir en sortie d'hiver avant le stade débourrement de la vigne sur un sol humide à partir de 5°C (application possible en mélange avec les herbicides).

INTÉRÊTS POUR LA VIGNE

- Apport d'azote régulier en lien avec les besoins de la vigne.
- Augmentation de la biomasse racinaire liée à la production d'hormones de croissance.
- Amélioration de la porosité des sols.
- Amélioration de la résistance ou stress hydrique.

COMPOSITION

Micro-organismes vivants : Azospirillum brasilense 2%.

MATIÈRE D'ORIGINE VÉGÉTAL

Maltodextrine (98%), Substance organique (Corg) : 97%.

CONDITIONNEMENT

Pot de 1Kg et 400g.

DOSAGE

200g / Ha

STOCKAGE

Dans un environnement frais (4° à 20°). sec, ventilé et à l'abri de la lumière directe du soleil.

**NOUVEAU****RHIZAL**

PRÉPARATION BACTÉRIENNE À BASE DE RHIZOBIUM ALAM II
AMM N°1210548

UAB

Le Rhizobium Alamii est une bactérie aérobie du sol hyper-productrice d'exopolysaccharides (EPS) qui crée un gel hydro-rétenteur autour des racines. Cette bactérie produit des phytohormones (IAA). Bénéfique pour la croissance et l'architecture racinaire de la vigne.

INTÉRÊTS POUR LA VIGNE

- Amélioration de la résistance au stress hydrique en piégeant jusqu'à 300 fois sa masse d'eau pour une meilleure rétention d'eau au plus près des racines.
- Hausse de la masse de sol adhérent aux racines.
- Continuum physique entre sol et racines.
- Augmentation de l'azote assimilable (NH₄⁺).
- Meilleure libération du phosphore organique (PO₄³⁻).
- Synthèse de sidérophores : Molécules sécrétées par le RHIZAL capable de chélater le fer.

CONDITIONNEMENT

Pot de 2Kg.

DOSAGE

200g / Ha.

APPLICATION

Début Janvier sur vigne en pulvérisation au sol sous le rang.

VIGNE POUR LES JEUNES PLANTS

Application à la plantation de la vigne en pralinage :

- 2Kg à diluer dans 10L de bouillie en agitation dynamique.

CORRECTION POTASSE ORGANIQUE

SWEET K+ 0-4-26 NFU 42-001-1

NOUVEAU

UAB*

Phosphore	Potasse (K2O)	MgO	Soufre (SO3)	CaO
4%	26%	3%	30%	14%

Potasse 100% soluble issus des cendres végétales des coques de tournesol, extraits potassiques et phosphate naturel.

4% P₂O₅ - 26% K₂O soluble - 30% SO₃ - 3% MgO - 14% CaO

Granulés de 2 à 4 mm. Sacs de 25Kgs ou BigBag 600Kgs.

Produit utilisable en agriculture biologique - Dose selon correction à effectuer.

Terrial

ENGRAIS minéraux

25 Kg

1250 Kg

* Disponible sur commande

Produits	NH ₄	NO ₃	N Uréique	P ₂ O ₅	K ₂ O	MgO	SO ₃	CaO
9/7/14SK + 3MgO	5,2%	3,8%		7%	14%	3%	22%	-
Patentkali 0/0/30SK + 10 UAB*	-	-		-	30%	10%	42%	-
Kieserit granulée UAB*	-	-		-	-	25%	50%	-
Ammonitrate 27% - Type III	13,5%	13,5%		-	-	-	-	-
Chaux Vive en sac 50kg* UAB*	-	-		-	-	1,5%	-	95%
Cyanamide calcique Perka* - Type III	19,8%	1,5%		-	-	-	-	50%

ENGRAIS LIQUIDE AZOTÉ SOUFRÉ

NOUVEAU

	N Total	N NH ₄₊	N NO ₃₋	N Uréique	Soufre	pH
Nitro Sulphur N 22,56 - SO4 15,48 Multibox de 600L ou 1000L	22,56	6,56	5	11	15	6,5 - 7,5

Un apport sous le rang de 177L/ha, correspond à 40 unités d'Azote/ha et 27 unités de soufre/ha.

- Le soufre améliore la valorisation de l'Azote et favorise la synthèse des acides aminés constituant les protéines végétales.

- Le soufre est le 5ème constituant des plantes.

- Le soufre agit efficacement sur la vie microbienne du sol.

ENGRAIS LIQUIDE

Bidon
20L

fertival

afaq
ISO 9001
Qualité
AFNOR CERTIFICATION

Produits	N Total	NH ₄	NO ₃	P ₂ O ₅	K ₂ O	MgO	SO ₃	CaO
FERTIFLOW 5-3-10	5	2,2%	2%	3%	10%	2%	17,6%	-

Bénéfices agronomiques :

Engrais liquide à base de sulfate d'ammonium issu du méthaniseur de la coopérative Cooperl, alternative à l'apport en ammonitrate.

La synergie des éléments favorisent un rendement optimal :

- Le soufre permet une assimilation optimale de l'azote.

- Le magnésium participe au bon fonctionnement de la photosynthèse

Conseil d'application :

- Vigne : 1 passage à 200L / Ha

- Stades d'application : avant floraison et au stade de nouaison.

- Dilution : appliquer la dose indiquée dans un volume de bouillie de 200L/Ha

Conditionnement :

- Bidon de 20L



CHELATES DE FER

Les Chélates de fer EDDHA permettent l'apport de fer assimilable directement au niveau des racines de la vigne.

Les chélates de fer EDDHA ont plusieurs formes (isomères) :

- ORTHO-PARA : sous cette forme, le fer est **plus facilement et plus rapidement utilisable**
- ORTHO-ORTHO : cette forme assure **une persistance d'action**, et garantit une efficacité sur l'ensemble du cycle végétatif de la vigne.

Ces deux formes d'isomères présentent chacune **des avantages**, un chélate de fer **qui possède ces deux formes** offre un résultat **RÉGULIER** et **ÉQUILIBRÉ**.

Vitifer 6% présente ces caractéristiques : Il garantit un minimum de 4,2% de Fer ortho-ortho et 1,8% de Fer ortho-para.

Ce produit est sous forme WG, 100% soluble dans l'eau, il ne contient pas d'agent anti-mottant ce qui lui assure une très bonne dissolution dans l'eau.

Gamme STAHL	Conditionnement	Formulation	Entretien dose/ha	Correction dose/ha	Remarques
VITIFER 6% UAB*	5 kg	WG	25 kg	50 kg	Appliquer du stade éclatement du bourgeon à 5 à 6 feuilles étalées, très soluble dans l'eau
SOLFER 6% UAB*	5 kg	WG	25 kg	50 kg	Appliquer du stade éclatement du bourgeon à 5 à 6 feuilles étalées, très soluble dans l'eau
VITIFER 1,3% UAB*	25 kg	Granulé	120 kg	220 kg	Épandage février, mars granulés de 4 mm

* UAB Produit utilisable en agriculture biologique. Conformément au règlement UE N° 2018/848



SPECIAL PLANTATION

VITIFEED



VITIFEED 3-10-0 SPECIAL PLANTATION

NFU 42-001 - TYPE II

Matière organique	Matière sèche	Azote (N) total 100% organique	Phosphore soluble eau	C/N
50%	90%	3%	10%	7

Engrais organique spécial plantation riche en Phosphore d'origine organique afin d'optimiser le développement racinaire.

Produit composé à 100% d'Azote d'origine organique (Vigalor, compost vert UAB et matières animales hydrolysées) entraînant une minéralisation lente et régulière.

Disponible en sac de 25kg (palette de 1375kg) et BBag : 500kg, 1000kg. Granulés de 4mm.

ANALYSE DE SOL : POUR UN PILOTAGE OPTIMAL DE VOTRE FERTILISATION

STAHL travaille avec le laboratoire **Galys** pour vos analyses de sol.

Ce laboratoire est agréé par le Ministère de l'Agriculture et accrédité Cofrac.

Pour gérer la fertilisation de votre vignoble de façon raisonnée et adaptée.

- **Analyse Premium (111 003)** : granulométrie + analyse chimique + oligo-éléments
- **Analyse plantation (111 191)** : sol + sous-sol
- **Analyse de contrôle complète (111 162)** : analyse chimique + oligo-éléments
- **Analyse de contrôle simple (111 063)** : analyse chimique

L'analyse de contrôle est à réaliser tous les 6 ans.

Pour tout renseignement sur ces analyses se rapprocher de votre technicien



TRAÇABILITÉ
Les exploitations de 3 ha et plus doivent faire une analyse de sol par an.

ENHERBEMENT DES SOLS



ENHERBEMENT PERENNE SAUVAGE

Installation lente, Excellente couverture du sol.
Faible pousse, graminés sauvages. Espèces locales adaptées.
Pérennité 10ans et plus. Bonne résistance au stress hydrique.
Tous types de sols. Faible concurrence avec la vigne. Biodiversité.

Nom	Composition	Implantation	Observations
SEDAMIX LABEL sans fleurs	45% Festuca Rubra Sauvage 40% Bromus Erectus Sauvage 15% Festuca Guest Falica Sauvage	Idéalement semis automne Dose semis 200 Kg/ha en plein Semer 1 rang sur 2 - 2 rang travaillés	Mélange uniquement d'espèces sauvages «végétal local» Enherbement peu concurrentiel Résistant au stress hydrique
SEDAMIX LABEL avec fleurs	45% Festuca Rubra Sauvage 40% Bromus Erectus Sauvage 13% Festuca Guest Falica Sauvage 1% Petrorhagia Prolifera Sauvage 1% Bellis Perennis	Semis uniquement à l'automne pour un couvert optimal Dose 200 Kg/ha en plein Semer 1 rang sur 2 - 2 rang travaillés	Mélange uniquement d'espèces sauvages «végétal local» Enherbement peu concurrentiel Résistant au stress hydrique Les fleurs sauvages sont source de biodiversité pour la faune locale

ENGRAIS VERTS

Installation rapide. Bonne couverture du sol. Amélioration de la structure du sol.
Engrais verts production de biomasse et restitution azotée.
Biomasse sèche moyenne (sur 3ans) = 1,5T/ha. Restitution potentielle d'azote : 30/35 unités
Rapport C/N Moyen : 15
Apport de matière organique. Facilement destructible. Absence de concurrence avec la vigne.

Nom	Composition	Implantation	Observations
SEDAMIX ANNUEL ENGRAIS VERTS	15% Trèfle Incarnat 15% Trèfle de Perse 20% Radis Fourrager 20% Vesce de Printemps 30% Avoine Rude	Semis idéal entre juillet et début août pour assurer une bonne installation et un développement optimal du couvert, la dose de semis est de 50 à 60 Kg/ha	Mode de destruction : certaines espèces sont gélives mais une destruction mécanique est à prévoir (broyeur à sarment, tondeuse, rolofaca). Période de destruction entre février et mars. Le couvert doit rester minimum 3 mois en place pour assurer sa fonction d'engrais vert

ENHERBEMENT CLASSIQUE

ESPECES	Noms	Dose/ha	Installation	Observations
ENHERBEMENT PERMANENT				
100% Pâturin commun	DASSAS	60 à 100 kg/ha	Installation difficile Portance moyenne	Concurrence faible Pérennité < à 10 ans
100% Trèfle blanc nain	HUIA	5 à 10 kg en mélange avec des graminées	Installation difficile Portance moyenne	Concurrence faible Pérennité < à 10 ans
ENHERBEMENT DES FOURRIERES				
80% Fétuque ovine 20% RGA Pondérosa	MELANGE FOURRIERE VIGNE	80 à 100 kg/ha	Installation lente	Très bonne résistance au passage de roues sur fourrières uniquement
ENHERBEMENT INTER PLANTATION ANTI NEMATODES				
Sainfoin 30% Luzerne 20% Avoine rude 20% Vesce velue 20% Trèfle violet 6% Lotier 4%	VIVER NEMACONTROL Semences mycorhizes Avec OZOR AMM 130 1002	50 kg/ha	Pérennité 3 à 4 ans Broyage 1 à 2 par an Laisser 1 an au minimum en place	Semis de Printemps ou Semis de juillet à septembre sur sol fin 1 à 2 cm de profondeur

Multifolia
L'EXPERTISE INNOVATION SAINFOIN

SAINFOIN MULTIFOLIA

NFU 44051 - TYPE I

Matière organique	Matière sèche	Azote (N) total	Phosphore (P ₂ O ₅)total	Potasse (K ₂ O) total	C/N	ISMO (Humus stable)	MgO
81,5%	86%	2,5%	0,5%	1,9%	18	-	-

En collaboration avec l'INRAE et le Comité Champagne, le Sainfoin Multifolia en granulés est testé depuis plusieurs années sur le Nématode de la vigne responsable du court noué (vertus nématocides en cours de confirmation). Sur parcelles court nouées et avant replantation, le Sainfoin est un amendement organique. Dose d'emploi 3,5t/ha. Disponible en BBag : 500kg.

RÉGLEMENTATION

DIRECTIVE NITRATES : CADRE REGLEMENTAIRE (au 01/07/2021)

La directive nitrates concernent l'AOC Champagne. Elle définit les règles à respecter pour l'utilisation des Engrais ou amendements viticoles apportant des Nitrates.

- La dose maximale d'Azote épandue est limitée à 60kg/ha/an d'azote minéralisé (efficace) hors amendements et écorces norme NFU 44-058 et NFU 44-204. (Sauf Haute Marne 50kg/ha/an N efficace)

Types	Type I	Type II	Type III
C/N	> 8	≤ 8	
Concerne	Amendements organiques	Engrais organiques et organo-minéraux	Fertilisants azotés minéraux et uréiques de synthèse
Interdiction Epandage	15/12/2023 15/01/2024	01/07/2023 au 15/01/2024	
Distance par rapport cours d'eau	10m si bande enherbée de 10m en bordure de cours d'eau, sinon 35m		interdit si < 5m
Pente > 10%	Bande enherbée ou boisée d'au moins 5m de large présente en bordure de cours d'eau.		
Epandage interdits sur sols enneigés, détrempés, inondés. Epandage type I autorisé sur sols gelés.			

AZOTE EFFICACE

Somme de l'azote présent dans les fertilisants sous forme minérale et sous forme organique minéralisable pendant le cycle végétatif (soit 1 an pour la vigne). Cette part est variable en fonction des différents types de fertilisants, des types de sol et des conditions climatiques. En moyenne, elles peuvent être estimées ce jour comme suit (après des résultats d'études de l'INAPG)

- 0% pour les fertilisants de type I
- 50% pour les fertilisants de type II
- 100% pour les fertilisants de type III

ANALYSE DE SOL

Obligation de réaliser une analyse de sol/an sur au moins une parcelle et avec au minimum la teneur en matière organique, pour les exploitations dont la surface est supérieure à 3 ha.

BANDE ENHERBÉE

Obligation de disposer d'une bande enherbée de minimum 5m de large le long des cours d'eau BCAE pour 51 et 10 ou traits bleus continus ou discontinus sur les cartes IGN 1:25000 pour 77/02 et 52.

OBLIGATION DE RÉALISER UN PLAN DE FUMURE PREVISIONNEL

Il s'agit d'un plan prévisionnel établi avant le premier apport de fertilisation. Il comprend :

Identification et surface de la parcelle, Culture pratiquée, Type de sol, Quantité d'azote totale et efficace apportée pour chaque type de fertilisant.

OBLIGATION DE RÉALISER UN CAHIER D'ÉPANDAGE POUR CHAQUE PARCELLE

Pour chaque parcelle avoir un document qui enregistre les apports de fertilisants réalisés et qui mentionne :

Identification et surface de la parcelle, Culture pratiquée, Type de sol, Date d'épandage, Type de fertilisant et sa teneur en azote, Quantité d'azote totale et efficace apportée, Date de récolte.

CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES



- Engrais azotés sous le rang.
- Pas de fertilisation phosphatée minérale d'entretien
- La fertilisation minérale azotée > 30 unités N/Ha/an doit être justifiée : vigueur, rendements...
- Analyse de terre pour les plantations et pour chaque parcelle tous les 6 ans.
- Respect réglementation



- Obtenir 10 points pour valider l'indicateur «Gestion de la Fertilisation»
- Réaliser un bilan azoté selon le barème de la balance globale Azote ou le bilan apparent en tenant compte de tous les intrants.
- Respect réglementation



- Spécialités utilisables en agriculture biologique conformément au règlement CE N°848/2008
- Les intrants minéraux sont interdits
- Respect réglementation

COLLECTE EMBALLAGES VIDES PRODUITS FERTILISANTS (EVPF)

Nous collectons les sacs d'engrais et big bags vides dans nos 5 magasins du 1^{er} novembre au 1^{er} mai.

